LYCEE JEAN MARC BOIVIN
Chevigny Saint Sauveur

Les sections sportives

3 sections sportives sont proposées au lycée :
Handball filles / Football filles /Football garçons : Sections Sportives scolaires

Objectifs : permettre aux élèves de poursuivre leurs études sereinement tout en facilitant la pratique de leur activité sportive.

Section Football filles

Recrutement
Il est régional, 2 critères sont pris en compte : le niveau sportif (tests physiques et techniques) et le dossier scolaire.

Organisation
Les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé pour les entraînements, la section s'adresse aux filles de la 2GT à la terminale.

Club partenaire :
Chevigny Saint Sauveur

Section handball filles

Recrutement
Il est régional, 2 critères sont pris en compte : le niveau sportif (tests physiques et techniques) et le dossier scolaire.

Organisation
Les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé pour les entraînements, la section s'adresse aux filles de la 2GT à la terminale.

Club partenaire :
Chevigny Saint Sauveur (CSHB)

Section Football garçons

Recrutement
Il est régional, 2 critères sont pris en compte : le niveau sportif (tests physiques et techniques) et le dossier scolaire.

Organisation
Les élèves bénéficient d'un emploi du temps aménagé pour les entraînements, la section s'adresse aux garçons de la 2GT à la terminale.

Club partenaire :
Chevigny Saint Sauveur

A noter :

La candidature sur une section sportive peut à titre exceptionnel est un motif de dérogation au secteur scolaire.

Une commission d'étude des dossiers est réunie en fin d'année au lycée, les réponses sont transmises par l'intermédiaire des collèges aux élèves concernés.

Un double parcours

Un suivi partagé

Un enseignant d'EPS est référent des élèves et assure le lien entre le club partenaire et l'établissement.

Lycée
Jean-Marc BOIVIN
4 Bis Route de Dijon
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
03.80.48.15.80
0211909L@ac-dijon.fr

https://lyc-jmboivin-chevigny-saint-sauveur.eclat-bfc.fr/

académie Dijon
Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ